

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ **1 2** mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		INFIRMIER(E)													
Nature de l'activité (1)		3537 Adhérents								Code activité pour les praticiens médicaux					
N° SIRET										si exercice en société (2) AV		Nombre d'associés AS			
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK				d'après les règles «créances-dettes» AL									
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe		CV		Taxe incluse		CW		Non assujetti à la TVA		AT <input checked="" type="checkbox"/>			
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>		Année d'adhésion AN				Nombre de salariés AP				Salaires nets perçus AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA													
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①.....										AA	88 189	116,73 %	
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients ②.....										AB	20	0,03 %	
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés L.....) ③.....										AC	12 617	16,70 %	
	4	Montant net des recettes.....										AD	75 552	100,00%	
	5	Produits financiers ④.....										AE	7	0,01 %	
	6	Gains divers ⑤.....										AF	1 855	2,46 %	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6).....										AG	77 415	102,47 %	
D É P E N S E S	8	Achats ⑥.....										BA	405	0,54 %	
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature ⑦.....										BB	256	0,34 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière).....										BC	141	0,19 %
	11	Impôts et taxes ⑧	Taxe sur la valeur ajoutée.....										BD		
	12		Contribution économique territoriale.....										JY	410	0,54 %
	13		Autres impôts.....										BS	514	0,68 %
	14		⑧ Contribution sociale généralisée déductible.....										BV	3 406	4,51 %
	15	Loyer et charges locatives.....										BF	2 198	2,91 %	
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨.....										BW			
	17	Entretien et réparations.....											777	1,03 %	
	18	Personnel intérimaire.....											35	0,05 %	
	19	Petit outillage ⑩.....											424	0,56 %	
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité.....											163	0,22 %	
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪.....											1 326	1,76 %	
	22	Primes d'assurances.....											312	0,41 %	
	23	Frais de véhicules ⑫.....											8 072	10,68 %	
24	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>).....														
24	Autres frais de déplacements (voyages...).....											195	0,26 %		
25	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 7 891 dont facultatives BU 3 420										BK	11 315	14,98 %		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès.....											338	0,45 %		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone.....											1 322	1,75 %		
28	Frais d'actes et de contentieux.....											25	0,03 %		
29	Cotisations syndicales et professionnelles.....										BY	222	0,29 %		
30	Autres frais divers de gestion.....											677	0,90 %		
31	Frais financiers ⑭.....										BN	259	0,34 %		
32	Pertes diverses ⑮.....										BP	51	0,07 %		
33	TOTAL (lignes 8 à 32).....										BR	33 283	44,05 %		

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

INFIRMIER(E)

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

3537 Adhérents

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.

4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)					CA	44 132	58,41 %
	35	Plus-values à court terme ¹⁶					CB	67	0,09 %
	36	Divers à réintégrer ¹⁷					CC	653	0,86 %
	37	Bénéfice Ste civile de moyens ¹⁸					CD	10	0,01 %
	38	TOTAL (lignes 34 à 37)					CE	44 862	59,38 %
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)					CF		
	40	Frais d'établissement ¹⁹					CG	2	
	41	Dotation aux amortissements ²⁰					CH	354	0,47 %
	42	Moins-values à court terme					CK	20	0,03 %
	43	Divers à déduire ²¹	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS	514	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »		AW	694	dont abondement sur l'épargne salariale	CT	28		
	dont exonération « jeunes entreprises innovantes »		CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »		CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficits Ste civile de moyens ¹⁸					CM	7	0,01 %
45	TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	1 743	2,31 %	
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)					CP	43 118	57,07 %	
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)					CR			
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX	
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :					CZ	
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU	
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			21 388			
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques									
Total ^A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total ^B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	